



Pôle universitaire

ESCRIME

Sabre



université
de **BORDEAUX**

Objectif du Pôle

Les pôles universitaires sont mis en place en collaboration avec les fédérations et les ligues sportives. Ils ont pour objectif d'encourager le sport de performance au sein des universités tout en améliorant la vie des étudiant·e·s engagé·e·s dans une pratique sportive intensive ou de haut niveau.

Le Pôle Universitaire d'Escrime s'inscrit dans la politique sportive de l'Université de Bordeaux et de ses établissements partenaires visant à accompagner la haute performance sportive et la réussite des études.

Le dispositif repose sur trois axes fondamentaux:

La préparation sportive en escrime

La formation universitaire et professionnelle

Le suivi personnalisé sportif et pédagogique

PUBLICS CONCERNÉS

Le Pôle Universitaire d'Escrime s'adresse aux étudiant·e·s :

- Sportif·ve·s de haut niveau (inscrits sur les listes ministérielles)
- Sportif·ve·s espoirs, (accès au haut niveau)
- Sportif·ve·s à fort potentiel, (de niveau national).

Les sportif·ve·s retenu·e·s devront être licencié·e·s à l'Association Sportive de l'Université de Bordeaux ainsi qu'à la Fédération Française d'Escrime.

Pour intégrer le dispositif, les candidats doivent justifier d'un niveau national minimum en compétition.

Le Pôle U est également accessible aux étudiant·e·s inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur que l'Université de Bordeaux.



ACCOMPAGNEMENT DU PROJET SPORTIF

Les entraînements sont organisés en collaboration avec les Pôles France Relève Hommes et Dames.

Les intervenants techniques des Pôles France et de l'université collaborent sur l'ensemble des séances d'entraînement.

Les contenus des entraînements sont personnalisés et adaptés aux besoins spécifiques de chaque étudiant·e. Les étudiant·e·s auront accès à au moins cinq entraînements hebdomadaires ainsi qu'à une préparation physique et mentale.

Installations sportives

Les frais inhérents à l'utilisation d'outils numériques et à l'accès aux installations sportives du CREPS, telles que la salle d'armes ou la salle de musculation, sont pris en charge conjointement par la Ligue Nouvelle-Aquitaine, l'Université de Bordeaux et par la participation financière des étudiant·e·s.

Encadrement

La responsabilité de Pôle U est confiée au référent sportif disciplinaire de l'université. La Fédération Française d'Escrime met à disposition ses cadres techniques pour animer les séances. L'Université propose également des créneaux d'entraînement spécifiques.

Les encadrants :

- Maître **Julien MEDARD**

Responsable et entraîneur du Pôle France Relève Hommes

- Maître **Cédric WALLARD**

Responsable et entraîneur du Pôle France Relève Dames

- Maître **Clément CAMBEILH**

Responsable et entraîneur du Pôle Universitaire

Participation financière

L'Université de Bordeaux et la Ligue d'Escrime de Nouvelle-Aquitaine soutiennent financièrement le Pôle Universitaire. Réduisant ainsi le reste à charge pour les étudiant·e·s.

Les frais de participation liés aux compétitions universitaires (déplacements, hébergement, restauration...) sont pris en charge par l'ASUBx.

Les frais de participation liés aux compétitions FFE & FIE (déplacements, hébergement, restauration...) sont à la charge des étudiant·e·s.

Formules d'entraînement

Plusieurs formules sont proposées afin de répondre aux exigences du double projet sportif et universitaire, comprenant une charge d'entraînement variable.



Formules d'entraînement

Tarifs annuel

F1: 800 € F2: 1000 €

Tarifs semestriel

F1: 600 € F2: 800 €

*Les tireurs licenciés en Nouvelle-Aquitaine bénéficient d'une réduction de 200 € sur le tarif annuel F1.

F1: Accès aux 5 séances collectives hebdomadaire + une leçon individuelle hebdomadaire.

F2: Formule n°1 + une 2ème leçon + l'accès aux séances de préparation physique et de préparation mental.

Comment candidater ?

Pour tous les candidats :

- 1) Renvoyer le formulaire de candidature à : cambeilh.c@gmail.com
- 2) Une commission d'admission statue sur les candidatures.
- 3) Si votre candidature est retenue, un courriel vous sera adressé précisant les modalités et démarches à suivre.

Une fois votre admission confirmée à l'université de Bordeaux :

- 1) Inscription administrative (début juillet) et saisie en ligne d'un formulaire de candidature au statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau en ligne
 - 2) Étude de votre dossier par une commission
 - 3) Signature et transmission de la charte de haut et bon niveau. Le dépôt de cette pièce vient clore votre candidature.
 - 4) Rencontre individuelle (fin août ou début septembre) entre l'étudiant et l'intervenant du pôle pour préciser
- le cadre de l'accompagnement de l'université de Bordeaux. C'est à la suite de cette réunion que le responsable haut niveau de l'université de Bordeaux validera définitivement votre entrée dans le dispositif. Vous pourrez alors vous rapprocher du service PHASE et de votre référent sportif afin de mettre en place dans les meilleures conditions votre double projet.
- 5) Attribution du statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau

› Contact

Clément Cambeilh, responsable du pôle universitaire d'escrime.
cambeilh.c@gmail.com

En savoir +

u-bordeaux.fr/Sport

 [bordeaux_sport](https://www.instagram.com/bordeaux_sport)

 [sportuniversitebordeaux](https://www.facebook.com/sportuniversitebordeaux)

Formulaire de candidature

Pôle U escrime

A renvoyer par mail à : clement.cambeilh@gmail.com

Pour le 27 Avril 2026 au plus tard

NOM : PRENOM :
Date de Naissance : N° Parcoursup (facultatif) :
Mail : Téléphone portable :

Filière suivie en 2025-2026 :
Établissement d'inscription en 2025-2026 :

Vœux d'études 2026-2027 (préciser filière et établissement) :

1)
2)
3)

Licence FFE : N° Club :

Mail du club:.....

Nom du Maître d'armes:.....

Téléphone de l'entraîneur :

Meilleurs résultats sportifs sur les 2 dernières saisons :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

